

La Chambre adopte le G-Cloud SharePoint-as-a-Service pour la gestion des questions parlementaires

Certains processus de travail législatifs de la Chambre sont encore inspirés d'une administration "papier". Cette situation est toutefois amenée à changer avec le début de la nouvelle législature en 2019. Les questions et interpellations orales seront alors traitées sur la base de SharePoint-as-a-Service. Le processus entier se déroulera sous forme électronique, depuis l'introduction et l'inscription à l'ordre du jour jusqu'à la transcription, la traduction et la publication.

Le bon fonctionnement d'une institution démocratique nécessite efficacité et transparence. Le greffe de la Chambre y veille par le support administratif et informatique du travail parlementaire. Dans la nouvelle législature, à partir de 2019, le traitement des questions et interpellations orales reposera sur un processus entièrement électronique basé sur le G-Cloud SharePoint-as-a-Service (SPaaS).

"Le nouvel environnement de travail intégré remplace pas moins de quatorze outils informatiques séparés.", explique Bruno Penne, chef du service ICT à la Chambre.

Intégration de processus entièrement électronique

Auparavant, des solutions informatiques ad hoc étaient élaborées par service. Une intervention manuelle était chaque fois nécessaire pour parcourir le processus de travail. Avec SharePoint, tout le monde travaille de la même manière et le processus se déroule de manière totalement électronique. "La courbe d'apprentissage de nos collaborateurs est très élevée au début, après quoi elle se stabilise. L'un des grands avantages est que l'environnement de travail est uniforme pour tous les collaborateurs. Il n'y a plus de disparités dans le processus ou de règles spécifiques par service.

Les collaborateurs peuvent dès lors être mis en place plus facilement dans d'autres services.



Bruno Penne : "Nous remplaçons 14 outils informatiques séparés par une solution intégrée."

"Nous avons adopté le G-Cloud SPaaS comme plateforme stratégique pour la gestion documentaire et tout le flux opérationnel. Les questions orales sont une première phase. Il s'agit de nos "joyaux de la couronne" : le travail législatif, les questions parlementaires et le contrôle de notre démocratie."

"Si le nombre de questions orales a fortement augmenté, il y a toujours moins de collaborateurs administratifs. La charge de travail a crû de façon exponentielle au cours des dix dernières années. Nous avons l'opportunité d'abattre les murs entre les différents services.", témoigne Luisa Anzalone, 1^{er} conseiller de direction ICT à La Chambre et gestionnaire du projet. "Le processus de travail devient maintenant une longue chaîne unique, où chaque service peut enrichir l'information. L'information sera adaptée une seule fois et diffusée à des dizaines d'endroits."

Transparence et open data

"Tout se passe sous forme électronique - le dépôt d'une question ou d'une interpellation, la gestion de l'ordre du jour, la traduction, la rédaction du procès-verbal, la transcription, la synthèse et la publication. C'est un pas en avant vers une administration sans papier, qui concerne tous les services législatifs. Dans une phase suivante, nous pourrions aussi

[Suite >](#)



Luisa Anzalone : "Le processus de travail devient maintenant une longue chaîne unique, où chaque service peut enrichir l'information."

traiter électroniquement les questions écrites et directement ouvrir la plateforme aux membres du Parlement ainsi qu'aux collaborateurs de cabinet."

"L'intégration technique nous offre enfin les fondements nécessaires à une politique open data.", confie Bruno Penne. "Qui pose quelles questions ? Qui vote pour ou contre quelles lois ? La transparence est essentielle pour une institution parlementaire. Elle nous aidera à mieux diffuser l'information."

Un hébergement sûr dans le cloud gouvernemental

"Pour un accès fluide, il est important que tout s'effectue selon les paramètres de sécurité de l'État fédéral. Le G-Cloud SPaaS offre une réponse à nos préoccupations, sur le plan de la sécurité, du budget, des connaissances et du support technique. L'hébergement est l'œuvre des services de l'INAMI, tandis que Smals intervient pour la réalisation du projet. Leur expertise technique, leurs connaissances de fond et leur expérience dans l'accompagnement du changement sont une grande plus-value pour nous."

"L'offre As-a-Service nous permet d'évoluer avec la technologie, sans que notre service ICT ne doive trop s'en préoccuper. Grâce à ce choix, nous pouvons aussi adopter d'autres services G-Cloud plus facilement. Nous envisageons déjà le GreenShift PaaS pour notre site web et une autre application interne, ainsi que Babelfed pour la logistique de notre service Traduction."

À propos du G-Cloud SharePoint-as-a-Service (SPaaS)

Le G-cloud est une initiative de l'État belge visant à proposer une infrastructure informatique basique à différentes institutions sur la base de services en gestion commune. Dans ce contexte, une plateforme est mise à disposition pour la gestion des connaissances, la collaboration et le support des processus sur la base de Microsoft SharePoint. Outre l'environnement SharePoint matériel, le client aura accès à une communauté d'experts SharePoint issus des différentes organisations participantes qui peuvent les assister. En effet, le partage des moyens et connaissances permet de réaliser des économies d'échelle et d'élaborer des solutions plus complexes.

Cet environnement repose sur SharePoint Enterprise, de sorte que les données sont gérées dans un data center de l'État belge. Le G-Cloud SPaaS est disponible pour chaque collaborateur via les réseaux internes de l'État fédéral (VPN inclus). Par extension, le service est également disponible pour des collaborateurs externes, via une authentification à facteurs multiples (eID, TOTP) afin de garantir la plus haute sécurité.

Ce G-Cloud SPaaS offre la possibilité de :

- collaborer à des projets, communautés ou sites d'organisations ;
- régler soi-même les autorisations sans expertise technique ;
- rendre les utilisateurs immédiatement productifs avec une formation très limitée, vu le caractère distinctif des sites Out-of-the-Box ;
- (ré)utiliser des données communes pour les institutions publiques fédérales ;
- disposer d'outils tiers optionnels, intégrés dans l'environnement (ex. support de processus de travail...);
- sauvegarder/restaurer toutes les données du site entier ;
- bénéficier de la garantie que des données relèvent toujours de la législation propre et qu'elles puissent à tout moment être exportées et/ou supprimées en tout ou en partie ;
- démarrer rapidement grâce au coaching (analyse et conception de la gestion des données, gouvernance...);

Plus d'informations :

Contactez-nous via

sharepoint@gcloud.belgium.be